

COMMUNE DE AITON - SAVOIE

RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION

Rue Ganellon

MAITRE DE L'OUVRAGE

DISP
Rue Ganellon
73220 AITON

* CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES * (C.C.T.P.) - PHASE PRO

04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

ARCHITECTE

IMPACTS ARCHITECTURE - Hélène GRILLET
ALPESPACE Bâtiment Mars
73800 PORTE DE SAVOIE
Tél : 04 28 70 09 60
Email : contact@grillet.archi

BET FLUIDES

BC ETUDELEC
2 rue Coysevox
69001 LYON
Tél : 06 74 54 55 86
Email : contact@bcetudelec.fr

ECONOMISTE

BAL ECONOMISTE
ALPESPACE Bâtiment Mars
73800 PORTE DE SAVOIE
Tél : 04 79 84 22 68
Email : contact@bal-economiste.fr

BET STRUCTURES

SORAETEC
Bâtiment «Le Rayon Vert» 2 rue de la Viscose
38130 ECHIROLLES
Tél : 04 76 49 09 17
Email : soraetec@soraetec.com

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 1/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

Sommaire

CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS	2
0 RAPPEL DES CLAUSES ET GENERALITES	2
1 DESCRIPTIF PARTICULIER	6
1.1 CLOISONS - DOUBLAGES	6
1.1.1 DOUBLAGES	6
1.2 MENUISERIES INTERIEURES	8
1.2.1 BLOC-PORTE EXISTANT	9
1.2.2 BLOCS-PORTES ISOLANTS	9
1.2.3 CACHE TUYAUTERIE	9
1.2.4 TRAPPES D'ACCES	10
1.3 PEINTURES INTERIEURES (UNIQUE)	10
1.4 PLAFONDS - DIVERS	12
1.4.1 PLAFONDS PLACOSTIL	12
1.5 NETTOYAGE	13

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE**

PAGE 2/13

ARTICLE

DESCRIPTIF - MODE DE METRE

DESTINATION

0 RAPPEL DES CLAUSES ET GENERALITES**0 1 RAPPELS**

Le présent cahier des Clauses Techniques Particulières fait référence aux :

- * Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics des travaux
- * Cahier des Clauses Techniques Générales en vigueur à ce jour
- * Cahier des Clauses Administratives Particulières applicables à la présente opération

Les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions des DTU, Normes Françaises, Cahier des Charges du CSTB, décrets, arrêtés, circulaires, etc... en vigueur à la date de l'appel d'offres.

0 2 CONCEPTION ET DIRECTION DES TRAVAUX

Le projet et les plans d'exécution Architecte, ainsi que la Direction des travaux, sont assurés par :

IMPACTS ARCHITECTURE - Hélène GRILLET

ALPESPACE Bâtiment Mars

73800 PORTE DE SAVOIE

Tél : 04 28 70 09 60

Email : contact@grillet.archi

0 3 REGLEMENTS ET NORMES

Les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions des DTU, Normes Françaises, Cahier des Charges du CSTB, décrets, arrêtés, circulaires, etc..., qui régissent la construction du présent bâtiment, en vigueur à la date de remise de l'offre et notamment aux prescriptions des documents rappelés ci-dessous :

- DTU n° 25.232 - Applicable aux plafonds suspendus avec plaques de plâtre à parement lisse
- DTU n° 25.31 - Applicable aux ouvrages verticaux.
- DTU n° 25.41 - Applicable aux ouvrages en plaques de parement en plâtre
- DTU n° 25.42 - Applicable aux ouvrages de doublages et habillage en complexes sandwichs plaques de parement plâtre + isolant (NF P 72-204)
- DTU n° 58.1 - Applicable aux plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale
- DTU n° 59.1 - Applicable aux travaux de peinture
- DTU n° 70-1 - Annexe 4 - Applicable aux saignées
- NORMES NF P 73.302 - Applicable aux plaques de parement plâtre à faces cartonnées
- REGLES THCE 2005 et 2012 - Portant mise à jour sur les isolants et calculs de déperdition
- AVIS TECHNIQUES - Pour l'ensemble des matériaux mis en œuvre
- Norme NFP 68203-1 et 2, réf. DTU 58.1 édition 2008

et tout autre document complétant et / ou modifiant la liste ci-avant.

0 4 GENERALITES

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture de tous les matériaux et le matériel nécessaires à la mise en œuvre, ainsi que tous les transports et manutentions diverses.

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE**

PAGE 3/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

Il sera également dû tous les travaux et annexes nécessaires à la parfaite tenue et finition des ouvrages.

Les matériels, les produits et matériaux énumérés dans le présent C.C.T.P. ont été choisis en référence, soit de leurs caractéristiques techniques, leur comportement au feu, leur aspect ou leur qualité. L'entrepreneur devra répondre impérativement à la solution de base, faute de quoi sa proposition ne pourra être retenue.

A la fin des travaux, le chantier devra être livré propre et dégagé de toutes traces de gravois qui devront être évacués à une Décharge Spécialisée.

L'Entrepreneur devra vérifier soigneusement toutes les cotes portées aux dessins et s'assurer de leur concordance dans les différents plans. Dans le cas de doute, il en référera immédiatement à :

IMPACTS ARCHITECTURE - Hélène GRILLET

ALPESPACE Bâtiment Mars

73800 PORTE DE SAVOIE

Tél : 04 28 70 09 60

Email : contact@grillet.archi

Tous les ouvrages prévus au présent C.C.T.P. seront à exécuter suivant les alignements, les formes et les dimensions figurées sur les plans. De plus, l'entrepreneur devra prévoir tous les travaux indispensables pour assurer le complet et parfait achèvement des ouvrages.

Il sera fait application pour la mensuration des ouvrages, du mode de métré défini dans le présent Descriptif. Enfin, le bordereau de prix unitaires fourni par l'Entrepreneur suivra l'énumération du Quantitatif.

0 5 CONTENU DU PRIX

Ainsi qu'il est dit au C.C.A.P., l'Entrepreneur reconnaît qu'il a pris parfaite connaissance des lieux, des pièces du dossier et qu'il s'est rendu compte de toutes sujétions et difficultés du travail. Il devra justifier son montant total en donnant les prix élémentaires par nature d'ouvrage.

Pour cela, le quantitatif joint en annexe servira de base à la remise des propositions et permettra l'établissement des situations des travaux exécutés. Mais ce devis n'a aucun caractère d'engagement vis à vis de :

Le D.I.S.P, Maître de l'Ouvrage,

et seul le prix qui ressortira du DPGF porté dans l'Acte d'Engagement sera contractuel.

Tous les ouvrages prévus au présent C.C.T.P. seront à exécuter suivant les alignements, les formes et les dimensions figurées sur les plans. De plus, l'Entrepreneur devra prévoir tous les travaux indispensables pour assurer le complet et parfait achèvement des ouvrages.

Il sera fait application, pour la mensuration des ouvrages, du mode de métré défini dans le présent C.C.T.P. En outre, le bordereau de prix unitaires fourni par l'Entrepreneur suivra l'énumération du quantitatif.

Les prix portés dans le bordereau seront nets et comprendront toutes charges, taxes, frais divers et bénéfice à la date de remise des prix.

Les travaux du présent lot comprennent l'approvisionnement des matériaux, leur manutention et leur stockage de telle façon qu'ils ne gênent pas l'évolution des autres corps d'états ni ne produisent de surcharge de plancher.

Ces travaux comprennent également la mise en place des cloisons suivant les règles de l'art et spécifications du fabricant.

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE**

PAGE 4/13

ARTICLE

DESCRIPTIF - MODE DE METRE

DESTINATION

0 6 ETAT DES LIEUX

L'Entrepreneur sera tenu de se rendre sur les lieux pour apprécier les travaux intéressés par la configuration de l'immeuble, notamment l'importance et le genre de travaux préliminaires d'aménagement.

Il devra en particulier prévoir les mesures utiles, afin d'éviter tout dommage aux ouvrages existants sans qu'il puisse s'en prévaloir pour obtenir un dédommagement quelconque de la part du Maître d'Ouvrage.

0 7 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

L'entreprise est tenue de prendre connaissance des C.C.T.P. des autres corps d'état.

Avant le commencement des travaux, le titulaire du présent lot devra réceptionner tous les supports.

Toute exécution n'ayant pas été précédée de remarque signifiera que les supports sont acceptés en l'état et l'entreprise en subira les conséquences.

0 8 CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES DES MATERIAUX ET PRODUITS DE CONSTRUCTION*** Isolants :**

- Isolants à base de laine minérale disposant de la certification EUCB : conformité avec la note Q du règlement (CE) 1272/2008 exonéré du risque R 38/H315.
- Pas de produits classés Xn au sens de la directive européenne 97/69/CE.
- Label Indoor Climate (M1) pour les faux plafonds en laine minérale compressée
- Isolants bio-sourcés traités sans sels de bore

*** Les plaques de plâtres seront étiquetées A+, au sens de l'arrêté du 19 avril 2011**

0 9 CONTROLE TECHNIQUE

Tous documents en phase chantier doivent être envoyés et approuvés par le Bureau de Contrôle :

ALPES CONTROLES

60 Rue Thomas Edison

73200 Gilly-sur-Isère

Tél : 04 79 89 57 40

Email : mclement@alpes-controles.fr

0 10 COORDINATION DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE

La présente opération est soumise à la réglementation concernant l'organisation de la prévention sur le chantier B.T.P. suivant :

- Loi 93-1418 du 31 Décembre 1993
- Décret 94-1159 du 26 Décembre 1994
- Décret 95-543 du 4 Mai 1995
- Arrêtés du 7 Mars 1995

Le Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé nommé par le Maître d'Ouvrage met en œuvre les principes généraux de

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 5/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

prévention.

SOCOTEC CHAMBERY
256 rue François Guise
73000 CHAMBERY
Tél : 04 79 69 47 09
Email : felis.lagun@socotec.com

L'entreprise doit prendre connaissance du PGC et prendre en compte les demandes du coordonnateur noté dans celui-ci.

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 6/13

ARTICLE

DESCRIPTIF - MODE DE METRE

DESTINATION

1 DESCRIPTIF PARTICULIER

Le présent descriptif a été établi sur la base des plans architecte transmis le :

- 22/04/2026 : . Plans de démolition
- . Plans de masse
- . Plans archi
- . Façades
- . Coupes
- . Détails
- . Carnet de menuiseries

Nota : Travaux en site occupé

L'ensemble des travaux intérieurs sera réalisé en site occupé. L'entreprise devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin de limiter au maximum les nuisances occasionnées aux occupants durant toute la durée du chantier.

À ce titre, elle devra notamment :

- Organiser les interventions de manière à réduire les gênes liées au bruit, aux poussières et aux vibrations
- Maintenir en permanence des cheminements sécurisés et accessibles pour les occupants
- Mettre en place toutes les protections nécessaires des locaux, mobiliers et équipements existants
- Procéder quotidiennement au nettoyage des zones de travail et des circulations impactées par les travaux
- Évacuer régulièrement les déchets, gravats et emballages afin de maintenir le chantier propre et ordonné
- Veiller à la continuité d'usage des locaux et à la sécurité des occupants pendant toute la durée des interventions

Toutes les sujétions liées à l'exécution des travaux en site occupé sont réputées incluses dans les prix de l'entreprise, sans qu'aucune plus-value ne puisse être réclamée à ce titre.

1.1 CLOISONS - DOUBLAGES**1.1.1 DOUBLAGES****1.1.1.1 DOUBLAGE SUR OSSATURE METALLIQUE en rebouchement****1.1.1.1 1 Reprise doublage suite dépose cheminée avec PLACOFLAM (option)**

Ensemble comprenant :

- Une plaque de PLACOFLAM de 13 mm d'épaisseur, vissée sur l'ossature métallique.
- Ossature métallique avec rails R48 et montants M48 fixés à entraxe 0,60 m sur mur béton ou pierre.
- Isolation de 90 mm en laine de verre.
- Compris toutes coupes ou découpages, tablettage, façon de calicotage et enduit soigné des joints de plaques suivant Descriptif Général.
- **Qualité hydrofuge pour les locaux des pièces humides.**

Nota : L'épaisseur de l'isolant existant sera à vérifier sur place.

MM - Au m², vides déduits

Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* Maison 17 Séjour

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 7/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

1.1.1.1 2 Reprise doublage suite changement du tableau électrique + isolant

Ensemble comprenant :

- Une plaque de plâtre cartonné de 13 mm d'épaisseur, vissée sur l'ossature métallique.
- Ossature métallique avec rails R48 et montants M48 fixés à entraxe 0,60 m sur mur béton ou pierre.
- Isolation de 90 mm en laine de verre.
- Compris toutes coupes ou découpages, tablettage, façon de calicotage et enduit soigné des joints de plaques suivant Descriptif Général.
- **Qualité hydrofuge pour les locaux des pièces humides.**

Nota : L'épaisseur de l'isolant existant sera à vérifier sur place.MM - Au m², vides déduits**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* Entrée

• Maison du directeur :

* Entrée

• Maisons 417-419 :

* Entrée

1.1.1.1 3 Reprise doublage suite dépose menuiseries extérieures sur largeur 0,30 m environ + isolant

Ensemble comprenant :

- Une plaque de plâtre cartonné de 13 mm d'épaisseur, vissée sur l'ossature métallique.
- Ossature métallique avec rails R48 et montants M48 fixés à entraxe 0,60 m sur mur béton ou pierre.
- Isolation de 90 mm en laine de verre.
- Compris toutes coupes ou découpages, tablettage, façon de calicotage et enduit soigné des joints de plaques suivant Descriptif Général.
- **Qualité hydrofuge pour les locaux des pièces humides.**

Nota : L'épaisseur de l'isolant existant sera à vérifier sur place.MM - Au m², vides déduits**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud et la porte d'entrée

• Maison du directeur :

* Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud et la porte d'entrée

• Maisons 417-419 :

* Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud et la porte d'entrée

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE**

PAGE 8/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

1.1.1.1 4 Isolation thermique par panneaux de laine minérale, type GR 32 NU, ou équivalent, de 90 mm

- Isolation thermique par panneaux de laine minérale, type GR 32 NU, ou équivalent, de 90 mm d'épaisseur totale.

Nota : L'épaisseur de l'isolant existant sera à vérifier sur place.MM - Au m², vides déduitsLocalisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

1.1.1.2 DOUBLAGE AVEC OSSATURE METALLIQUE

Ensemble comprenant :

Doublage sur ossature métallique constituée de :

- Ossature métallique avec rails R48 et montants M48 fixés à entraxe 0,60 m
- Isolation thermique par laine de bois 100 mm d'épaisseur - Rmini = 2,75 m².C°/W
- Une plaque de BA 13 vissée sur l'ossature métallique
- Frein-vapeur posé en continu. Joints collés par adhésif double face sur l'ossature métallique avec débord fixé à l'aide d'un mastic adapté et les lés du frein-vapeur seront tenus entre eux par un adhésif pour la construction en ossature bois.
- Compris toutes coupes ou découpages, tablettage, façon de calicotage et enduit soigné des joints de plaques suivant Descriptif Général.
- **Qualité hydrofuge pour les locaux des pièces humides.**

MM - Au m²**1.1.1.2 1 Doublage PLACOSTIL - Sans isolant**Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* Garage : paroi contre cuisine

• Maison du directeur :

* Garage : paroi contre cuisine

• Maisons 417-419 :

* Garage : paroi contre cuisine

1.1.1.2 2 Isolant en laine de bois de 100 mmLocalisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* Garage : paroi contre cuisine

• Maison du directeur :

* Garage : paroi contre cuisine

• Maisons 417-419 :

* Garage : paroi contre cuisine

1.2 MENUISERIES INTERIEURES

Le présent descriptif a été établi sur la base des plans architecte transmis le :

- 22/04/2026 : . Plans de démolition
- . Plans de masse
- . Plans archi
- . Façades

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 9/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

- . Coupes
- . Détails
- . Carnet de menuiseries

1.2.1 BLOC-PORTE EXISTANT**1.2.1 1 Dépose vantail d'une porte de communication et reprise du dormant**

- Dépose du vantail, y compris tout accessoires.
- Evacuation à la décharge spécialisée.
- Rebouchage trou
- Masticage, ponçage et tous travaux préparatoires.
- Impression et peinture acrylique satinée à 2 couches, bénéficiant d'un écolabel comme : NF Environnement, compris rechampissage.
- Teintes au choix de l'Architecte dans la gamme.

Nota : Attention le dormant est une huisserie à bancher qui est conservée

MM - A l'Unité

Localisation :

- Maisons jumelés 17-19 :
- * RDC : Porte accès garage
- Maison du directeur :
- * RDC : Porte accès garage
- Maisons 417-419 :
- * RDC : Porte accès garage

1.2.2 BLOCS-PORTES ISOLANTS

Porte type à âme isolante et raidisseur intégré, livrée avec joint isothermique périphérique et plinthe automatique en partie basse.
Serrure de sûreté 3 points.

MM - A l'unité

1.2.2 1 De 0,93 x ht 2,04 m.**Localisation :**

- Maisons jumelés 17-19 :
- * RDC : Porte accès garage
- Maison du directeur :
- * RDC : Porte accès garage
- Maisons 417-419 :
- * RDC : Porte accès garage

1.2.3 CACHE TUYAUTERIE

Ensemble en panneaux mélaminés de 19 mm d'épaisseur, formant caisson, compris ossature, fixations par vis et cuvettes inox et plaquage des chants vus.
La façade devra être démontable.
Y compris toutes sujétions pour exécution en accord avec le chauffagiste ou autres.

MM - A l'unité

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 10/13

ARTICLE

DESCRIPTIF - MODE DE METRE

DESTINATION

1.2.3 1 Cache tuyauteries 0,70 x 1,50 ht x prof. 0,25 m**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* garage : nourrices

• Maison du directeur :

• Maisons 417-419 :

* garage : nourrices

1.2.4 TRAPPES D'ACCES

Ensemble comprenant :

- Bâtis en sapin raboté de 0,08 x 0,05 m, fixé sur les fermettes en comble avec création d'un chevêtre, la reprise de la trémie et comprise dans l'article 1.4.1.1 ci-après

Compris moulures chants plats au pourtour.

- Trappons en aggloméré type VULCAIN ou équivalent, de 19 mm d'épaisseur avec alaises bois dur au pourtour.

Pose en feuillures arasées dans bâtis ci-avant. Compris paumelles, fermeture par serrure de sûreté avec système de blocage en position "ouvert".

Joint néoprène en périphérie des ouvrants.

- L'ensemble doit être C.F 1/2 h.

- Isolation par panneaux de polystyrène extrudé, de 80 mm d'épaisseur, collé sur le dessus du vantail.

- L'ensemble doit être étanche à l'air.

MM - A l'unité

1.2.4 1 Trappes d'accès de 0.60 x 0.60 m à 1 vantail**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* R+1 : En plafond de la salle de bains

• Maison du directeur :

* R+1 : En plafond de la salle de bains

• Maisons 417-419 :

* R+1 : En plafond de la salle de bains

1.3 PEINTURES INTERIEURES (UNIQUE)**1.3 1 Enduit de rattrapage sur projection gouttelette existante**

Nettoyage, dépoussiérage, brossage, rebouchage de l'ensemble des trous, imperfections dont celles dû à la démolition et à l'arrachage des revêtements muraux existants.

Reprise des fissures avec si besoin pose d'une bande de joint.

Enduit de rattrapage, rendu prêt à recevoir une peinture, compris tous travaux préparatoires.

MM - Au m²**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* RDC : Panneau recevant le tableau électrique de l'Entrée

Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud

* Maison 17 : Mur et plafond de la cheminée du séjour

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 11/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

- [Maison du directeur :](#)

- * RDC : Panneau recevant le tableau électrique de l'Entrée
Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud

- [Maisons 417-419 :](#)

- * RDC : Panneau recevant le tableau électrique de l'Entrée
Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud

1.3 2 Peinture acrylique satinée

Masticage, ponçage et tous travaux préparatoires.

Impression et peinture acrylique satinée à 2 couches, bénéficiant d'un écolabel comme : NF Environnement, Ange bleu, cygne blanc, Ecolabel Européen, Natureplus, compris rechampissage.

MM - Au m² développé

Localisation :

- [Maisons jumelés 17-19 :](#)

- * [Maison 17 : Mur et plafond de la cheminée du séjour](#)

1.3 3 Peinture acrylique mate sur existant

Travaux comprenant :

Nettoyage, lessivage si nécessaire

Reprise des plafonds existant si nécessaire, maison du directeur fissure à reprendre avec bande à joint.

Masticage, ponçage et tous travaux préparatoires.

Impression et peinture acrylique mate à 2 couches, bénéficiant d'un écolabel comme : NF Environnement, Ange bleu, cygne blanc, Ecolabel Européen, Natureplus, compris rechampissage.

MM - Au m² développé

Localisation :

- [Maisons jumelés 17-19 :](#)

- * [R+1 : En plafond de la salle de bains](#)

[Plafond du Salon du RDC maison 17](#)

- [Maison du directeur :](#)

- * [R+1 : En plafond de la salle de bains et de la cuisine](#)

- [Maisons 417-419 :](#)

- * [R+1 : En plafond de la salle de bains](#)

1.3 4 Peinture acrylique satinée sur parois

Masticage, ponçage et tous travaux préparatoires.

Impression et peinture acrylique satinée à 2 couches, bénéficiant d'un écolabel comme : NF Environnement, Ange bleu, cygne blanc, Ecolabel Européen, Natureplus, compris rechampissage.

Teintes au choix de l'Architecte dans la gamme.

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 12/13

ARTICLE

DESCRIPTIF - MODE DE METRE

DESTINATION

MM - Au m² développé**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* RDC : Panneau recevant le tableau électrique de l'Entrée
Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud

• Maison du directeur :

* RDC : Panneau recevant le tableau électrique de l'Entrée
Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud
Panneau recevant la porte extérieure du cellier changé en façade Sud

• Maisons 417-419 :

* RDC : Panneau recevant le tableau électrique de l'Entrée
Panneau recevant les menuiseries changés en façade Sud

1.3 5 Peinture acrylique satinée sur boiseries

Masticage, ponçage et tous travaux préparatoires.

Impression et peinture acrylique satinée à 2 couches, bénéficiant d'un écolabel comme : NF Environnement, Ange bleu, cygne blanc, Ecolabel Européen, Natureplus, compris rechampissage.

Teintes au choix de l'Architecte dans la gamme.

MM - Au m² développé**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* RDC : Porte accès garage

• Maison du directeur :

* RDC : Porte accès garage

• Maisons 417-419 :

* RDC : Porte accès garage

1.4 PLAFONDS - DIVERS**1.4.1 PLAFONDS PLACOSTIL****1.4.1 1 Création de trémie dans plafond placo existant de 60 x 60 cm**

Création d'une trémie de 60 x 60 cm autour d'un trémie existante :

Reprise des renforts du plafond rapporté sous charpente bois, comprenant ossature, suspentes et fourrures, plaques de plâtre pour reprise après découpe soignée du plafond.

Compris toutes coupes, découpages et tablettage.

Placoplâtre hydrofuge type P.P.M. pour les pièces humides

Sujétions de mise en œuvre et de finitions conformes au Descriptif Général, notamment pour raccordement et jonction aux parois verticales.

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 04 - DOUBLAGE- MENUISERIES INT - PEINTURE

PAGE 13/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

MM - Au m² réel en œuvre**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* R+1 : En plafond de la salle de bains

• Maison du directeur :

* R+1 : En plafond de la salle de bains

• Maisons 417-419 :

* R+1 : En plafond de la salle de bains

1.5 NETTOYAGE**1.5 1 Nettoyage du séjour**

L'entreprise devra assurer le nettoyage des lieux dans lesquels elle aura travaillé. Il s'agira en particulier d'éliminer les traces de peinture sur les vitrages, carrelages, portes y compris serrures ainsi que sur les menuiseries extérieures.

Avant la réception des travaux, chacun des locaux recevra une aspiration soignée, un lavage des sols et des surfaces vitrées. Y compris le dépoussiérage de toutes les parties horizontales et verticales, ainsi que des luminaires.

Prévoir un nettoyage final après la réception des travaux et toutes les levées de réserves éventuelles.

MM - Forfait pour l'ensemble

Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* Maison 17 Séjour